par ignorance, il ne peut comprendre. Qu'il se souvienne plutôt que l'injure et l'insulte sont les arguments des mauvais plaidants et des mauvaises causes, les armes des lâches qui s'adressent à un adversaire qui n'est pas là pour se défendre ou dans des conditions telles qu'il ne peut répondre. Encore serait-il difficile, car n'est pas lâche qui veut, de suivre ces poltrons sur un terrain qui semble n'avoir aucun secret pour eux. Ils avocasseront toute leur vie, car ce n'est pas de leur pâte qu'on pétrit les juges.

Qu'ils nous reprochent l'évolution des idées médicales, très bien, nous n'avons pas à rougir de marcher à la suite de gens les mieux doués qui ignorant la comptabilité ont consacré talent, énergie, fortune et même santé à ouvrir des horizons nouveaux à une science encore peu définie. Si l'évolution est grande en médecine, il n'en est pas moins vrai qu'il existe des principes fondamentaux immuables, comme par exemple l'incurabilité des tarés de l'intelligence, des dégénérés, des imbécilles et des idiots.

Pour avoir de telles opinions d'une science, ne vous en déplaise, messieurs, la médecine est une science et même un art, pour trouver grotesque l'évolution des idées médicales, il faut ne pouvoir pas s'élever au domaine de l'intellect.

Evoluer n'est pas une honte, c'est une gloire, c'est prouver qu'on peut se servir de son intelligence, qu'on est en possession de ses facultés maîtresses comme on dit en droit. Mais à quoi bon! pourront-ils seulement nous comprendre?

Notre profession est assez noble pour que spontanément on la respecte, si on néglige de le faire à nous de prendre les moyens de la faire craindre de ceux qui dans leur égoisme inqualifiable et injustifié la croient tout au plus digne de la plume de Molière. Qu'ils avocassent, c'est leur affaire, mais qu'ils nous mêlent indignement à leurs avocasseries, halte! nous serons toujours là pour relever l'injure faite à notre profession. Si la loi ne nous protège pas davantage, notre voix sera toujours prète au service d'une si bonne cause.

Dr O. Leclerc.